

Pourquoi la droite crie-t-elle haro sur l'UDC?

L'invité

Nicolas Daina

Membre du Comité central de l'UDC Vaud



Lors de l'introduction du système d'élection du Conseil national à la proportionnelle en 1919, le PS obtint environ 24% des suffrages. Il fut le premier parti de Suisse au début des années 1930, mais ce n'est qu'en 1943 que l'Assemblée fédérale lui reconnut le droit d'envoyer l'un des siens au gouvernement.

Le traitement administré à l'UDC de 1999 à 2003, puis dès 2007, est à première vue comparable. A première vue seulement, puisque depuis 1959 le PS occupe deux sièges au Conseil fédéral, en soutenant toutefois un programme opposé à la politique menée par le collège. Tel n'est pas le cas de l'UDC, dont les points de convergence avec la majorité gouvernementale sont nombreux.

Les succès populaires de l'Union démocratique du centre et sa faculté reconnue de proposer des solutions aux préoccupations majeures des Suisses sont les causes du rejet de l'UDC par l'establishment politique et ses médias affiliés. Une large majorité des parlementaires fédéraux se sont donc entendus, le 14 décembre, pour accorder cinq sièges aux PS, PLR et PDC, dont le point commun est d'avoir réalisé leur plus mauvais score depuis 1919! Les députés ont aussi confirmé dans sa fonction la représentante d'un PBD famélique.

Haro sur l'UDC! L'UDC est esseulée. Est-elle ainsi sanctionnée pour avoir convoité le second siège radical? Existait-il une alternative après le soutien radical unanime à Simonetta

Sommaruga contre Jean-François Rime dans le scrutin qui a précédé?

La prétendue alliance avec le PLR mérite d'être analysée. A Saint-Gall, où la droite est largement majoritaire, l'absence de soutien du PLR a favorisé l'entrée au Conseil des Etats d'un gauchiste pur et dur au détriment de Toni Brunner. Pareille manœuvre à Bern pour éjecter Adrian Amstutz. Dans le canton de Vaud, tétanisé et affaibli par son virus Derder, le PLR n'a jamais caché sa préférence pour une autre candidature que celle de Pierre-Yves Rapaz au Conseil d'Etat.

Alors qu'ils dominent à la proportionnelle, les candidats UDC deviennent inéligibles, trop à droite, trop durs, pas assez rassembleurs, lorsqu'ils se présentent au système majoritaire. A la majoritaire, les électeurs n'ont en fait le choix qu'entre deux partis: l'UDC et les autres.

«Nos candidats gagnent à la proportionnelle et deviennent inéligibles au système majoritaire»

Faut-il ainsi renoncer à toute responsabilité exécutive? Abandonner la faculté d'engager les fonctionnaires et celle de disposer d'informations de première main? Pourquoi donc satisfaire si facilement ceux qui cherchent à nous priver des responsabilités?

A l'aube du renouvellement des autorités cantonales, l'UDC doit reprendre son discours clair et désigner des candidats naturellement en phase avec son programme. La question de figurer sur le bulletin de vote avec le PLR dès le premier tour est tout à fait secondaire.

Dans nos buzz

Au réveil, ils trouvent un crocodile au salon

Une famille de Darwin (Australie) a eu un étrange invité surprise ce week-end www.croco.24heures.ch

